



Évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte à l'intimidation et à la violence

« Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de comptes affecté à la région où se situe l'école ». (LIP, art. 81.3)

Tenir compte des sections concernant les actes de violence à caractère sexuel dans l'évaluation de votre plan de lutte. Et, de la section en ce qui a trait à l'intimidation ou à la violence basée sur des motifs liés notamment à la couleur et à l'origine ethnique ou nationale.

Nom de l'établissement : École secondaire Cap-Jeunesse

Date d'évaluation du plan de lutte : 27 mai 2026

Date du CE : 27 mai 2026

Année scolaire : 2025-2026

Évaluation des éléments du plan de lutte

Analyse de la situation de l'école

Pistes de questionnement :

- Le portrait de situation est-il toujours représentatif de la réalité actuelle ?
- Y a-t-il eu des changements importants dans l'environnement de l'école qui pourraient modifier le portrait de situation ?

Commentaires :

Nous utilisons l'outil mémo pour répertorier les situations de violence et d'intimidation :

Mémos violence et intimidation :

Année scolaire	Secteur régulier	Secteur AS
22-23	99	23
23-24	89	30
24-25	52	27
25-26	55	28

Responsable de l'encadrement (agent de réadaptation) , TES assiduité et prévention, poursuite enseignant ressource à l'encadrement, ateliers de prévention, formation CPI. Plusieurs crises et événements d'élèves en AS (ajout de shadow à ces élèves).

Cet élément est : à **maintenir tel quel**

Mesures de prévention visant à contrer toute forme d'intimidation ou de violence

Pistes de questionnement :

- Les mesures choisies ont-elles été mis en place ?
- Les mesures ont-elles été efficaces ? Quels ont été les effets ?

Commentaires :

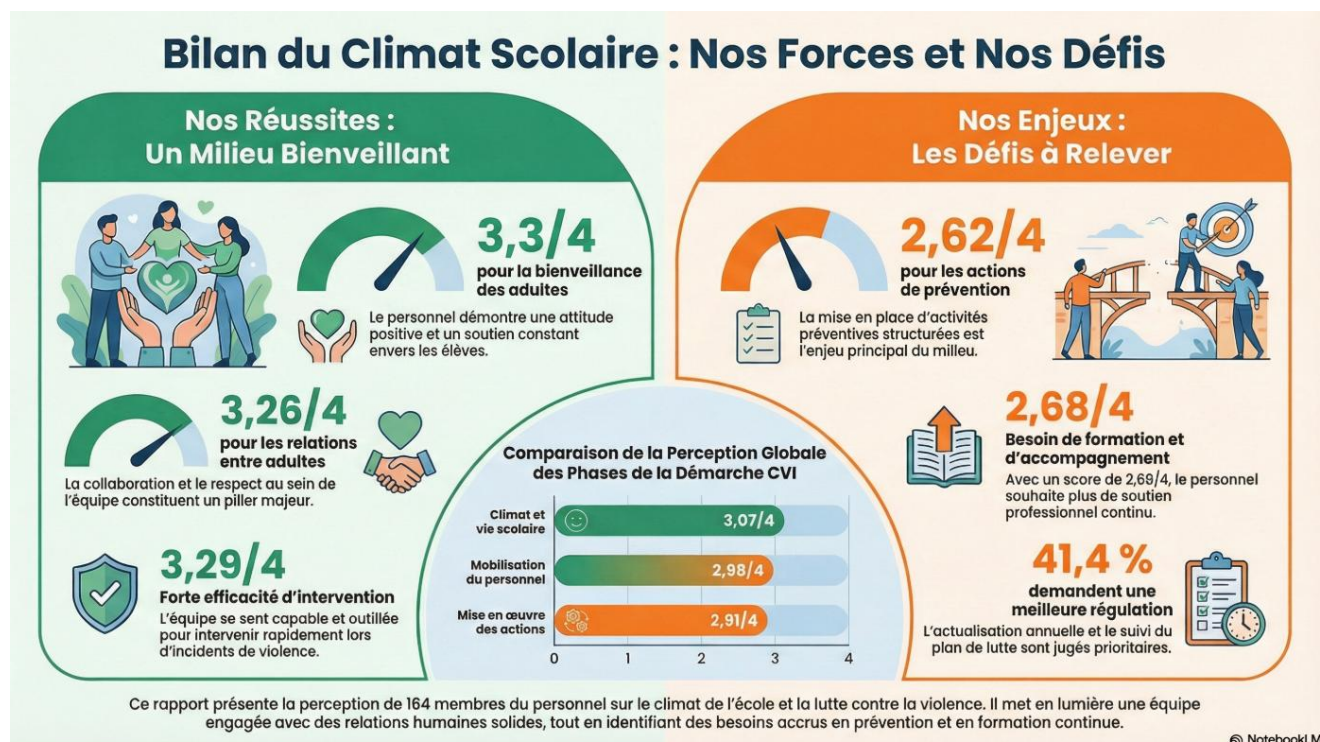
- Compétences socio émotionnelles via des ateliers sur la gestion de classe (modèle) auprès des enseignants. (en cours)
- Plan de surveillance active à poursuivre (régulation importante)
- Renforcer, diffuser et réinvestir les ateliers de prévention

 ACTIVITÉS DE PRÉVENTION Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord Québec							
	Septembre	Octobre	Novembre-Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril
	Je suis Cap-Jeunesse Je suis Organisation 22 au 30 septembre	Je suis respect 1er au 17 octobre	Je suis Liberté 17 au 28 novembre	Je suis Équilibre Je suis Important 7 au 16 janvier	Je suis Motivation 9 au 20 février	Je suis Constant 16 au 27 mars	Je suis Unique À déterminer
SEC 1	Atelier : Guide méthodologique Utilisation agenda (Tuteur) Atelier : Vapotage 8 au 19 septembre (Maxime T-M)	Atelier : conflit-violence- intimidation (Patrick G.-Tanya R.-Karine P.) SEXTO (Policier-éducateur)	Atelier : Dépendance aux écrans Es-tu connecté à la réalité ? ToxicAction (Nicolas)	Atelier : Prévention du stress (Patricia J.-Maxime T-M)	Atelier : Estime de soi – Confiance en soi – Motivation personnelle (Patrick G.-Maxime T- M)	Atelier : Vapotage (Maxime T.-M.)	Atelier : Acceptation de la différence (Patricia-Maxime T-M)
SEC 2	Atelier : Guide méthodologique Utilisation agenda (Tuteur) Atelier Vapotage 15 au 26 septembre (Maxime T-M)	Atelier: Leadership Positif (Patrick G. – Maxime T.-M.)	Atelier : Inspirer au lieu d'inhalier (Nicolas)	Atelier : Santé mentale positive (Patricia-Maxime T-M)	Atelier : Image corporelle positive (CISSS-Patricia J.-Maxime T-M)	Atelier : Vapotage (Maxime T.-M.)	Atelier : Acceptation de la différence (Patricia-Maxime T-M)
SEC 3	Atelier : Guide méthodologique Utilisation agenda (Tuteur)	Atelier : Vapotage (Maxime T.-M.)	Atelier : Gestion des conflits (Patricia J.-Maxime T-M)		Parcours scolaire (Michel Latour)		Atelier : Acceptation de la différence (Patricia-Maxime T-M)
SEC 4	Atelier : Guide méthodologique Utilisation agenda (Tuteur)	Relation de bienveillance (Cathy E.- Richard R.P.)	Atelier : Qu'est-ce qu'une Dépendance ? (Cathy E.- Richard R.P.) - Portage)		Atelier : Moyens pour atteindre ses objectifs (Patricia-Maxime T-M) Ikigai RIASEC Pré-Universitaire (CCQ – Michel Latour)		Éducation sexualité Lexique (Cathy E.- Richard R.P.)
SEC 5	Atelier : Guide méthodologique Utilisation agenda (Tuteur)	Ambivalence / Type de conflits CCQ (Diane V. – Simon M.)	Conférence : Étienne Boulay	Atelier : Fondation Jeunes en tête (Diane V. – Simon M.)	CJE	Atelier : Développer des relations positives (Patricia-Maxime T-M)	Atelier : prévention Bal (Nicolas) Identité de genre/Gris Montréal (Diane V. – Simon M.) Policier éducateur (mail)
École	Atelier : Bienvenue Chez nous (Tuteur) 2 au 8 septembre Atelier : Civisme et communications positives 22 au 26 septembre sec.1 9 au 15 septembre sec. 2 à 5 (TES)	Entrevue (Tuteur)		Post-It (Maxime T.-M.)	2e Entrevue (Tuteur)		
Kiosques	Kiosque : la couleur de tes influences	10 octobre : Journée mondiale de la santé mentale	Semaine de préventions des toxicomanies 17 décembre: Journée anti-intimidation	14 au 20 janvier : Semaine sans tabac	2 février : prévention suicide 6 février : journée mondiale sans téléphone portable 12 au 16 février : semaine de la santé sexuelle	Mois de la nutrition 8 mars : journée internationale des femmes	1er avril: Boisson d'avril

- Les mesures tiennent compte des priorités ? Si oui, comment ?

Les priorités sont toujours déterminées par le comité civilité à partir des sondages QSVBE et CVI réalisées aux années paires.

Cet élément est : **à maintenir tel quel**



Mesures visant à favoriser la collaboration des parents

Pistes de questionnement :

- Les mesures facilitent-elle la participation des parents ?
 - Les parents sont-ils bien informés ?
-

Commentaires :

Bonne participation des parents

Informés de toute situation via MÉMO

Envoie de fiches synthèses concernant les ateliers de prévention.

Kiosque d'information services externes et services à l'école lors des rencontres de parents (Zone parents-ados)

Conférence sur les dépendances offerte aux parents cette année

Sondage de satisfaction AS

Grande participation des parents à la reconnaissance des employés en janvier (*mots soulignant leur travail*)

Cet élément est : à [modifier](#)

Modifications à apporter :

Prévoir davantage de formation auprès des parents

Modalités applicables pour signaler une situation de violence ou d'intimidation ou pour formuler une plainte

Pistes de questionnement :

- Quelles modalités sont utilisées ?
- Les modalités sont-elles efficaces et suffisantes ?
- Les modalités ont-elles été diffusées ?
- Est-ce que les actions à réaliser par le personnel scolaire en lien avec la procédure du traitement des plaintes sont connues ?

Commentaires :

L'utilisation de l'outil MÉMO se poursuit. Suivi à poursuivre concernant les situations de violence et d'intimidation (1 seul mémo).

-Formation plan de lutte et CSP (MEQ) Modalités diffusées à tous les membres du personnel

-Processus des plaintes expliqué aux membres du personnel

-Seul l'encadrement effectue les MÉMOS violence et intimidation pour s'assurer de la cohérence

Cet élément est : **à maintenir tel quel**

Mesures visant à assurer la confidentialité de tout signalement et de toute plainte concernant un acte de d'intimidation ou de violence

Pistes de questionnement :

- Les mesures mises en place sont-elles efficaces et suffisantes ?

Commentaires :

Les interventions se font très rapidement (*habituellement).

Protocole d'intervention pour les actes de violence et à caractère sexuel diffusé en Assemblée Générale. (à refaire à chaque année)

Cet élément est : **à maintenir tel quel** .

Actions qui doivent être prises lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est signalé ou qu'une plainte est transmise à l'établissement par le protecteur régional de l'élève

Pistes de questionnement :

- Est-ce que tous les membres du personnel mettent en place les actions rapidement et efficacement ?
 - Est-ce que le guide ou le protocole d'intervention pour les actes de violence à caractère sexuel est connu de tous ?
-

Commentaires :

Oui, nous retirons rapidement les élèves victimes. et témoins (confidentialité.) Nous leur offrons le support nécessaire.

Cet élément est : **à maintenir tel quel** .

Mesures de soutien ou d'encadrement offertes à un élève victime ainsi qu'à un témoin ou à l'auteur d'un acte d'intimidation ou de violence

Pistes de questionnement :

- Les mesures aident-elles les victimes à se sentir en sécurité ? À développer des compétences dans leur pouvoir d'agir ?
 - Les mesures aident-elles les auteurs à apprendre de nouveaux comportements et de nouvelles compétences ?
 - Les mesures soutiennent-elles les témoins selon le rôle qu'ils ont joué ?
-

Commentaires :

Suivi régulier suite à l'événement (auteur, victime et témoin) Les mesures mise en place réduisent les risques de récidives. Encore du travail à faire au niveau de certaines situations non dénoncées ("snitch") et auprès de parents qui dénoncent sur les réseaux sociaux sans aviser l'école.

Cet élément est : **à maintenir tel quel** .

Sanctions applicables spécifiquement au regard des actes d'intimidation ou de violence

Pistes de questionnement :

- Les mesures aident-elles les victimes à se sentir en sécurité ?
 - Les mesures aident-elles à diminuer ou éliminer les comportements inappropriés et en apprendre de nouveaux ? (Comportements de remplacement)
 - Les mesures permettent-elles à l'auteur de réparer ses gestes ?
-

Commentaires :

Le protocole mis en place permet un suivi au niveau de l'auteur, de la victime et des témoins. La réponse à l'intervention (RAI) est appliquée en cas de récidive avec des sanctions plus graves.

Malgré que la situation semble s'aggraver en 2026 dans plusieurs écoles secondaires, les interventions de prévention de l'école semblent maintenir la situation actuelle à environ 50-60 cas annuellement.

Cet élément est : **à maintenir tel quel** .

Mesures de suivi afin de s'assurer que la situation est bien réglée et que les élèves impliqués sont en sécurité

Pistes de questionnement :

- Les mesures sont-elles appliquées systématiquement et de façon efficace ?
- La consignation des événements et des interventions a-t-elle été réalisée ?

Commentaires :

Consignation effectuée dans MÉMO. Protocole appliqué systématiquement.

Cet élément est : **à maintenir tel quel** .

Une section distincte du plan de lutte contre l'intimidation et la violence doit être consacrée aux actes de violence à caractère sexuel.

1° des activités de formation obligatoires pour les membres de la direction et les membres du personnel ; Pistes de questionnement :

La formation a-t-elle été offerte à l'ensemble du personnel ?

La formation est-elle disponible en cours d'année pour le nouveau personnel ?

A-t-on un registre de qui a suivi la formation ?

Commentaires :

Une rencontre a été faite en Assemblée générale auprès de tous les membres du personnel sur la procédure en cas d'actes de violences à caractère sexuel.

2° des mesures de sécurité qui visent à contrer les violences à caractère sexuel.

Pistes de questionnement :

- Les mesures de sécurité sont-elles appliquées tel que prévu dans le plan de lutte ?

Commentaires :

Les mesures de sécurité sont appliquées tel que prévu dans le plan de lutte

Cet élément est : **à maintenir tel quel** .

Conditions de mise en œuvre

Les conditions de mise en oeuvre	À maintenir	À bonifier	À prioriser
Le personnel est mobilisé.	☐	☒	☐
Une vision commune est partagée par l'équipe-école.	☐	☒	☐
Le plan de lutte est arrimé au projet éducatif.	☒	☐	☐
Un comité représentatif du milieu est formé et est actif.	☒	☐	☐
Du temps est dégagé pour élaborer et réguler le plan de lutte.	☒	☐	☐
Le portrait de situation correspond à la situation actuelle.	☒	☐	☐
Il est réaliste de mettre en place l'ensemble des moyens choisis.	☒	☐	☒
Les moyens ciblés répondent aux besoins réels de l'école.	☒	☐	☒
Les élèves sont impliqués.	☐	☒	☒
Une bonne collaboration est établie entre les membres du personnel.	☐	☒	☐
Une bonne collaboration est établie avec les parents et/ou les partenaires.	☐	☒	☒